

Schémas régionaux de l'entrée en vie adulte en Afrique sub-saharienne : une exploration des parcours féminins

Bruno Masquelier¹, Charles Mouté², Gervais Beninguissé²

Les âges auxquels sont vécus les premières relations sexuelles, les premières unions et les premières naissances varient sensiblement entre les différentes régions d'Afrique sub-saharienne, et l'examen de chacun de ces trois événements pris individuellement est mal adapté pour rendre compte de cette variation. A l'aide de l'analyse des séquences, nous construisons une typologie des parcours vécus par les jeunes femmes entre 15 et 24 ans, à partir des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS). Nous identifions six types de parcours distincts, et examinons ensuite comment ils se répartissent dans l'espace. Des schémas régionaux assez contrastés se dégagent, à un niveau plus fin que celui des grandes régions. La répartition de la population entre ces parcours est très corrélée aux principaux indicateurs de développement socio-économique, à l'état d'avancement des régions dans la transition de la fécondité, à la pratique de la polygamie, ainsi que, de façon plus inattendue, à des variables d'ordre socio-culturel telles que la fréquence de la co-résidence entre mères et enfants ou l'indépendance financière des femmes en emploi. Cette analyse illustre la diversité des parcours de vie des jeunes femmes en Afrique sub-saharienne, et rappelle l'importance de considérer ces parcours comme étant englobés dans des systèmes matrimoniaux et sociaux cohérents.

1. Introduction

Les caractéristiques principales des systèmes matrimoniaux africains sont bien documentées (Hertrich 2007, Lesthaeghe et al. 1989). On cite souvent la relative précocité du mariage féminin, les écarts d'âge importants entre conjoints, la pratique de la polygamie, l'importance des liens du lignage qui prédominent sur les liens conjugaux, la rareté du célibat définitif, ou encore la fréquence des ruptures d'unions, très souvent suivies de remariages. Ces traits distinctifs se présentent toutefois avec une intensité variable dans les différentes régions de l'Afrique. Par exemple, l'entrée en union des femmes a toujours été plus précoce en Afrique de l'Ouest, particulièrement dans les régions du Sahel, avec des âges médians au premier mariage encore inférieurs à 17 ans. Cette région est aussi celle où la polygamie est la plus répandue, ce qui n'est évidemment pas sans lien, car la polygamie nécessite pour se maintenir que des écarts d'âges importants séparent maris et femmes. Ainsi, au Mali, lors de l'enquête démographique et de santé (EDS) de 2006, environ quatre femmes mariées sur dix

¹ Centre de recherches en démographie et sociétés, Université catholique de Louvain, Belgique

² Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), Cameroun

avaient une ou plusieurs autres co-épouses.³ Le mariage des femmes est plus tardif dans un ensemble de pays bordant la côte atlantique et allant du Libéria jusqu'à la Namibie, avec un âge médian au premier mariage qui est souvent supérieur à 19 ans. Des valeurs plus élevées encore sont observées en Afrique australe, autour de 24 ans au Botswana et en Afrique du Sud. La polygamie y est moins pratiquée et le célibat définitif y est plus fréquent. (Lesthaeghe et al. 1989) ont cherché à expliquer ces « schémas régionaux de nuptialité » en évaluant comment les âges au mariage des femmes, les différences d'âge entre époux ou encore la proportion de femmes mariées en union polygame variaient avec le niveau d'instruction ainsi que d'autres variables relatives à l'organisation sociale (système de filiation ou d'héritage, degré de dépendance à l'agriculture, stratification sociale, etc.). En travaillant par ethnies plutôt que par régions, ils confirment notamment que la hausse des niveaux d'instruction conduit à augmenter les âges aux mariages, un résultat classique dans la littérature, expliqué par une plus grande liberté dans le choix du partenaire et un affaiblissement de l'autorité des parents et de la famille étendue (Caldwell 1980). Ils apportent également du crédit aux hypothèses de (Goody 1976), selon lesquelles un modèle agricole à base de travail féminin favoriserait un système de dot versé par les parents du marié aux parents de l'épouse (« homogeneous devolution »), et serait davantage orienté vers l'exogamie avec une tendance à la polygamie. Ce modèle prédominerait en Afrique de l'Ouest. A l'inverse, là où le travail masculin est plus important, la mariée tend à hériter des biens de son père (« diverging devolution »), ce qui favorise l'endogamie, et décourage la polygamie, la sexualité prémaritale, et même le confiage des enfants. L'intérêt de ces travaux est qu'ils invitent à aller au-delà des variables classiques - et le plus souvent mesurées au niveau individuel - telles que l'instruction ou le milieu de résidence, pour examiner le rôle joué par des variables caractérisant le système social, telles que le statut social des femmes ou la division sexuelle du travail, dans la construction ou le maintien des régimes de nuptialité. (Kaufmann and Meekers 1998) montrent par exemple que la polygamie est plus fréquente dans les systèmes patrilineaires, ainsi que dans les pays où les femmes sont davantage impliquées dans le commerce.

Aux différents régimes matrimoniaux sont associées des normes encadrant la sexualité, et définissant par exemple le degré de contrôle qui s'exerce sur la sexualité prémaritale ou extra-maritale. Certains auteurs ont pu parler d'un « système africain », distinct du système occidental et doté d'une certaine cohérence interne, articulant mariage et sexualité (Caldwell et al. 1989, Caldwell et al. 1992). Les normes encadrant la sexualité y seraient davantage concentrées sur la procréation que sur la sexualité en tant que telle. Cela se traduirait notamment par une plus grande permissivité envers les relations sexuelles prémaritales que dans les autres régions du monde, même si la tolérance vis-à-vis de cette pratique peut sensiblement varier entre les groupes ethniques et sociaux (Meekers 1994). Une autre caractéristique de la sexualité africaine serait les longues durées d'abstinence sexuelle post-partum. Mais là encore, à peine ces traits distinctifs sont-ils énoncés que d'amples variations régionales sont mises en évidence. Selon (Caldwell et al. 1989), un contrôle plus prononcé de la sexualité prémaritale s'exerce en Afrique de l'Est et en Afrique australe, par

³ Ces estimations sont issues des dernières enquêtes EDS, disponibles sur le site www.statcompiler.com.

rapport à l'Afrique de l'Ouest, afin de limiter les naissances hors mariage. Les données d'enquêtes montrent aussi que l'initiation sexuelle des jeunes femmes se fait plus tôt dans les régions sahéliennes (autour de 16 ans) et plus tardivement en Afrique de l'Est (autour de 18 ans) et australe (18-19 ans) (Doyle et al. 2012). La diversité des situations apparaît également en matière d'abstinence sexuelle post-partum, qui s'élève à moins de 3 mois dans les dernières Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) menées au Mali, au Niger ou au Tchad, contre plus de 21 mois en Guinée en 2012.

Afin de synthétiser la diversité des systèmes matrimoniaux et des normes relatives à la sexualité, plusieurs auteurs ont insisté sur les différences marquées entre, d'une part, l'Afrique de l'Ouest et, d'autre part, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (Caldwell et al. 1992, Lesthaeghe et al. 1988). Il serait toutefois réducteur de résumer l'ensemble des variations régionales à cette opposition. Il n'y a d'ailleurs pas de correspondance parfaite entre les variations observées en matière sexuelle et celles des régimes matrimoniaux. Par exemple, le Gabon et le Congo se caractérisent par une entrée en union tardive des femmes (au-delà de 20 ans), alors que l'âge aux premiers rapports sexuels y est relativement précoce (en dessous de 17 ans). La relation entre l'entrée en union et l'occurrence des premières naissances n'est pas non plus évidente. Selon (Bledsoe and Cohen 1993), "l'âge au premier mariage n'est associée à l'occurrence des premières naissances que par un lien ténu, en partie parce que les pratiques matrimoniales diverses et ambiguës ont affaibli ce lien" (p.2)⁴. Certes, l'âge médian des femmes à la première naissance est plutôt faible là où le mariage féminin est le plus précoce ; au Niger, au Tchad, au Mali, par exemple, l'âge médian à la première naissance est inférieur à 19 ans⁵. Mais il est faible également au Mozambique, en Zambie et au Botswana (autour de 19 ans), trois pays où l'entrée en union est plus tardive. De façon plus révélatrice encore de cette apparente déconnection entre mise en union et premières naissances, on trouve dans plusieurs pays un âge médian à la première naissance inférieur à celui de la première union. C'est notamment le cas dans les enquêtes EDS menées en Côte d'Ivoire (2011-12), au Gabon (2012), au Congo (2005) et au Kenya (2008). En d'autres termes, la séquence des trois événements majeurs qui marquent l'entrée en vie adulte - la première relation sexuelle, la première union et la première naissance - peut sensiblement différer d'une région à l'autre. Nous cherchons ici à dégager des schémas régionaux caractérisant cette séquence qui balise l'entrée dans les âges adultes, dans la continuité des travaux qui ont exploré les variations régionales de la fécondité (Tabutin and Schoumaker 2001) et celles de la nuptialité (Lesthaeghe et al. 1989).

L'examen des calendriers de l'entrée en vie sexuelle, matrimoniale et génésique se fait généralement en comparant la médiane des âges auxquels sont vécus les différents événements pris isolément (Delaunay and Guillaume 2007). Pour approfondir l'analyse, il est possible de recourir à des tables de transition multi-états (Zaba et al. 2004). Une approche alternative consiste à examiner les parcours de vie dans leur ensemble, sous forme de séquences. C'est l'option que nous retenons ici, en examinant les expériences vécues entre 15

⁴ "The age at first marriage is only tenuously linked to the onset of childbearing in Africa, in part because diverse and ambiguous marriage practices have weakened the link".

⁵ Parmi les femmes âgées de 25-29 ans à l'enquête.

et 24 ans, telles qu'elles sont rapportées par des jeunes femmes âgées de 25 à 29 ans au moment des dernières enquêtes EDS (www.measuredhs.com). Ce travail, qui pourrait être prolongé par une analyse comparable sur les jeunes hommes, est mené sur 31 EDS conduites depuis 2004. L'*analyse des séquences* est un outil descriptif introduit par (Abbott 1995) dans le champ des sciences sociales. Cette approche permet d'exprimer les parcours individuels comme une suite ordonnée d'événements, puis de comparer les différentes séquences formées de la sorte pour déceler des proximités et construire des typologies. Nous identifions six clusters, ou parcours-types, qui regroupent des jeunes femmes qui connaissent approximativement aux mêmes âges un ou plusieurs des trois événements. Par exemple, un cluster est dominé par la sexualité prémaritale, tandis qu'un autre est caractérisé par un contrôle de la fécondité au sein du mariage. En utilisant un découpage régional, nous montrons ensuite combien la répartition des jeunes femmes entre ces différents clusters varie d'une région à l'autre. Enfin, en restant au niveau agrégé, nous montrons que l'importance de ces parcours typiques est associée à plusieurs variables sociodémographiques classiques (instruction, fraction de la population vivant en milieu urbain, etc.), ainsi qu'à des variables relatives aux systèmes matrimoniaux (importance de la polygamie) et à la place occupée par les femmes dans le système économique (autonomie des femmes en matière d'allocation des revenus, etc.).

2. Données et méthodes

2.1 Données d'enquêtes utilisées

Pour chaque pays d'Afrique sub-saharienne couvert par le programme EDS, nous retenons uniquement l'enquête standard la plus récente, pour peu qu'elle ait été menée depuis moins de 10 ans. Nous sélectionnons les enquêtées âgées de 25 à 29 ans, afin d'examiner leur parcours de vie entre 15 et 24 ans. Restreindre l'analyse aux parcours vécus par les 25-29 ans entre 15 et 24 ans présente l'avantage de permettre l'analyse de trajectoires de vie qui ne sont pas tronquées par l'enquête et facilite leur traitement à l'aide de l'analyse des séquences. Cette analyse porte donc sur des cohortes nées récemment (entre 1975 et 1987).

Le Tableau 1 liste les enquêtes considérées, et reprend les âges médians aux premiers rapports sexuels, à la première union et à la première naissance. La dernière colonne du tableau reprend les effectifs retenus pour cette analyse. Les âges médians aux premiers rapports sexuels varient de 15.8 au Niger et au Tchad à 21.3 ans au Rwanda. La diversité des situations est surtout manifeste en matière d'âges à la première union, avec près de 10 ans d'écart entre le Niger et la Namibie.

Pays	Année	Âges médians (femmes de 25-29 ans)			Effectifs considérés pour l'analyse (25-29)
		Premiers rapports	Première union	Première naissance	
Bénin	2006	17.7	18.7	20.0	3391
Burkina Faso	2010	17.6	17.9	19.4	2861
Burundi	2010	19.9	20.3	21.3	1534
Cameroun	2011	17.3	19.0	19.7	2481
Congo	2012	16.4	19.9	19.8	1921
Congo DRC	2007	16.9	19.0	20.2	1572
Côte d'Ivoire	2012	16.9	20.5	19.8	1754
Ethiopie	2011	17.4	17.4	19.6	3029
Gabon	2012	17.1	22.1	20.3	1202
Ghana	2008	18.6	21.0	21.8	787
Guinée	2012	16.3	17.4	18.9	1151
Kenya	2009	18.3	20.2	19.8	1324
Lesotho	2009	18.5	20.9	21.2	1187
Liberia	2007	16.3	18.9	19.1	1079
Madagascar	2009	17.2	18.4	19.5	2644
Malawi	2010	17.3	17.9	18.9	4033
Mali	2006	16.2	16.7	18.6	2401
Mozambique	2011	16.0	18.3	18.9	2267
Namibie	2007	18.7	>25	21.4	1443
Niger	2006	15.8	15.7	18.0	1640
Nigeria	2008	18.1	19.3	20.9	5855
Ouganda	2011	17.0	18.2	18.9	1504
Rwanda	2010	21.3	22.3	22.9	2455
Sao Tomé et P.	2009	17.5	18.8	19.4	436
Sénégal	2011	19.4	19.9	21.4	2533
Sierra Leone	2008	16.0	17.1	19.0	1423
Swaziland	2006	18.1	>25	19.5	665
Tanzanie	2010	17.4	18.9	19.6	1571
Tchad	2004	15.8	16.0	18.2	1088
Zambie	2007	17.4	18.7	19.2	1266
Zimbabwe	2011	19.3	19.9	20.5	1587

Tableau 1 : Liste des enquêtes considérées, âges médians aux premiers rapports sexuels, au premier mariage et à la première naissance (femmes de 25-29 ans), et effectifs considérés pour l'analyse. Sc : www.measuredhs.com.

Pour chaque enquête, nous utilisons les âges au premier rapport et les dates de la première union et de la première naissance déclarés par les enquêtées. Nous travaillons à partir des données imputées par Measure-DHS, qui sont disponibles en mois pour la date de la première naissance et celle de la première union, et en années pour l'âge au premier rapport. Rappelons que l'imputation dans les EDS repose sur le principe selon lequel l'âge à la première naissance est mieux déclaré que l'âge au premier rapport ; ce dernier est donc corrigé pour

être antérieur à l'âge à la première naissance, sauf s'il excède de plus d'un an l'âge à la première naissance, auquel cas il est codé comme inconsistant (Croft 1991). Nous éliminons ici les observations pour lesquelles l'âge au premier rapport est inconnu ou inconsistant (moins de 4-5% des observations)⁶.

Ces informations collectées de façon rétrospective sont susceptibles d'être entachées d'erreurs, par exemple en raison de la sous-déclaration de l'activité sexuelle prémaritale. Ces problèmes de qualité sont discutés avec précision par (Zaba et al. 2004). Ces auteurs ont suivi l'évolution des déclarations faites au sein d'une même cohorte, d'une enquête à l'autre, afin de détecter d'éventuelles sous- ou sur-déclarations de l'âge au premier rapport. Typiquement, on constate une valorisation de l'activité sexuelle précoce des garçons et une réprobation de celle-ci pour les filles. En conséquence, l'âge médian des garçons au premier rapport a tendance à augmenter à mesure qu'ils avancent en âge, bien que ce ne soit pas systématique. À l'inverse, il tend à diminuer chez les filles à mesure que la cohorte avance en âge.

En plus des problèmes de datation ou de sous-déclaration qui concernent tant l'activité sexuelle que le mariage, il peut exister des variations dans la définition donnée au mariage. (Van de Walle 1996) montre combien la définition du mariage et la place réservée aux unions consensuelles varient sensiblement d'une enquête EDS à l'autre, avec notamment de fortes disparités entre l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone. Dans les EDS, le sens donné au terme « union » est très inclusif, puisque la question concerne tant les partenaires avec lesquelles les enquêtées ont été mariées que ceux avec lesquelles elles ont vécu. Ceci autorise des imprécisions sur l'entrée en union, qui seront d'autant plus répandues que le mariage s'inscrit dans une temporalité longue.

2.2 Construction d'une typologie à l'aide de l'analyse des séquences

Les trajectoires individuelles vécues par les jeunes femmes entre 15 et 24 ans sont scindées en six états : (1) célibataire n'ayant pas encore entamé sa vie sexuelle, (2) célibataire ayant déjà été sexuellement active, (3) mariée n'ayant pas encore entamé sa vie sexuelle, (4) mariée ayant déjà été sexuellement active, (5) mère célibataire, et (6) mère mariée. Les jeunes femmes sont donc considérées comme sexuellement actives si elles ont déjà eu des rapports sexuels, quelle que soit leur activité sexuelle récente.

Nous identifions ensuite des groupes (ou clusters) de jeunes femmes qui ont emprunté des parcours de vie comparables. Pour ce faire, nous construisons une séquence individuelle pour chaque enquêtée à partir de la liste des différents états connus entre 15 et 24 ans. Pour quantifier la ressemblance entre ces parcours, nous estimons des coûts de transition entre chaque paire de séquences, à l'aide d'une technique appelée *appariement optimal*⁷. Dans la pratique, il s'agit de calculer le nombre minimum d'opérations nécessaires à la conversion d'une séquence en une autre. Par exemple, si les états sont notés de 1 à 6, une séquence de six

⁶ Pour les autres enquêtées, nous estimons un âge au premier rapport en mois en ajoutant à l'âge déclaré en années un nombre de mois issu d'une distribution uniforme, et en forçant un intervalle de minimum 9 mois entre l'âge au premier rapport et l'âge à la première naissance.

⁷ Cette analyse est menée à l'aide du package TraMiner du logiciel R (Gabadinho et al. 2010).

mois de type 112234 est séparée de deux opérations de la séquence 112334 : il faut supprimer l'état 2 en position 4 et le remplacer par l'état 3⁸. En effectuant ce calcul pour toutes les paires formées à partir de l'ensemble des trajectoires, une matrice de distances est ainsi établie. Ensuite, à partir de la matrice des distances, une classification hiérarchique permet de regrouper les séquences les plus proches dans des quelques clusters. Les distances *entre individus* sont donc converties en distances *entre clusters*. Nous procédons ici à une classification hiérarchique ascendante ; un cluster est d'abord créé par individu, puis les deux clusters les plus proches sont associés pour n'en former plus qu'un, et cette procédure est répétée jusqu'à ce que tout l'échantillon soit rassemblé dans un seul cluster.

Comme l'analyse porte sur plusieurs enquêtes, deux choix sont envisageables pour procéder à cette classification. Le premier consiste à regrouper les séquences de façon indépendante dans chacune des enquêtes, puis à comparer les clusters obtenus dans chacune d'elles. Nous optons plutôt pour une seconde option ; mener une seule classification sur un fichier combinant toutes les enquêtes. Afin de donner davantage de poids aux enquêtes menées dans les pays à plus larges populations, un poids est calculé pour chaque observation en multipliant la taille de la population des 25-29 ans estimée par les (United Nations 2013) par le poids d'échantillonnage des EDS, puis en divisant ce produit par la somme des poids d'échantillonnage.

2.3 Analyse de la répartition de la population entre ces clusters au niveau régional

Au sein de chaque région, la répartition des jeunes filles entre les différents clusters est présentée graphiquement sous forme de cartes⁹. Cette répartition est ensuite mise en relation avec une quinzaine de variables socio-démographiques qu'il est possible d'extraire des EDS (tel que le niveau d'instruction des femmes ou l'importance de la polygamie). Comme la somme des proportions de jeunes femmes de 25-29 dans les différents clusters vaut 1 au sein de chaque région, il n'est pas indiqué d'utiliser des modèles de régression classiques en retenant ces proportions comme variables dépendantes, car ces dernières ne sont pas distribuées selon une loi normale, et il faut tenir compte du fait que la somme des valeurs prédites doit nécessairement valoir 1. Nous utilisons plutôt un modèle de *régression de Dirichlet*, qui est appropriée pour analyser une série de variables limitées à un intervalle borné (tel que (0,1)) et dont la somme correspond à une constante. Pour davantage de détails, nous renvoyons à (Maier 2014). Les coefficients de régression ne sont pas directement interprétables, et nous présentons les résultats des régressions uni-variées sous la forme de répartitions prédites dans les différents clusters en fonction des valeurs prises par les variables indépendantes.

⁸ Des "coûts" différents peuvent être attribués à chaque type de substitution. Ici, nous basons les coûts de substitution sur les taux observés de transition entre états (Gabadinho et al. 2010).

⁹ Les fonds de cartes sont issus de la base de données <http://spatialdata.dhsprogram.com/>

3. Résultats

3.1 Durées moyennes passées dans les différents états et situations à 25 ans

Une première exploration des trajectoires individuelles porte sur le *temps passé par les jeunes femmes entre les différents états*, selon leur âge. Entre 15 et 24 ans, les jeunes femmes vivent en moyenne 2.9 ans comme célibataires avant leurs premiers rapports sexuels, un peu moins d'une année comme célibataires sexuellement actives, environ 16 mois comme jeunes mariées sans enfant, 4.5 ans comme mères mariées avec enfants, et 4 mois comme mères célibataires sans enfants. Ces moyennes masquent toutefois de conséquentes disparités régionales, comme cela est illustré dans la Figure 1, pour quatre pays présentant des situations contrastées (Tchad, Côte d'Ivoire, Namibie, Rwanda). Au Rwanda, 97% des jeunes femmes de 15 ans n'ont encore connu aucun des trois événements, contre seulement 60% au Tchad, où plus d'un tiers des jeunes femmes sont déjà mariées à 15 ans. Dans ces deux pays, la proportion de jeunes célibataires non sexuellement actives chute pour atteindre à 25 ans respectivement 21% au Rwanda et 2.5% au Tchad. Ce changement se fait surtout au profit du statut de mère mariée, qui est celui qui regroupe le plus de jeunes femmes à 25 ans. Sur l'ensemble des enquêtes, les jeunes mères mariées représentent entre 32% (en Namibie) et 93% (au Malawi) des jeunes femmes à 25 ans. Toujours à 25 ans, les jeunes mères célibataires représentent moins d'un pourcent des femmes au Tchad, au Niger et au Mali, contre environ 40% au Swaziland et en Namibie. Partout, les jeunes mariées sans enfants représentent moins de 10% des jeunes femmes de 25 ans, et les célibataires sexuellement actives moins de 5%.

3.2 Description des parcours typiques

Après avoir mené les calculs de distances entre séquences et procédé à la classification, nous identifions six clusters, ou parcours typiques¹⁰. La Figure 2 présente la distribution des états au sein de ces six clusters sur l'ensemble des enquêtes. Le Tableau 2 (en annexe) détaille la répartition de la population entre ces clusters, ainsi que les âges médians aux trois événements étudiés ici, calculés selon les clusters d'appartenance. On constate qu'au sein de chaque cluster, les âges auxquels sont vécus les différents événements sont très proches, tandis qu'ils diffèrent sensiblement d'un cluster à l'autre, ce qui témoigne de l'intérêt de la classification hiérarchique.

¹⁰ La sélection du nombre de groupes a fait l'objet d'un arbitrage basé sur l'examen du dendogramme (qui illustre les étapes de fusion entre groupes) et de la composition des différents clusters.

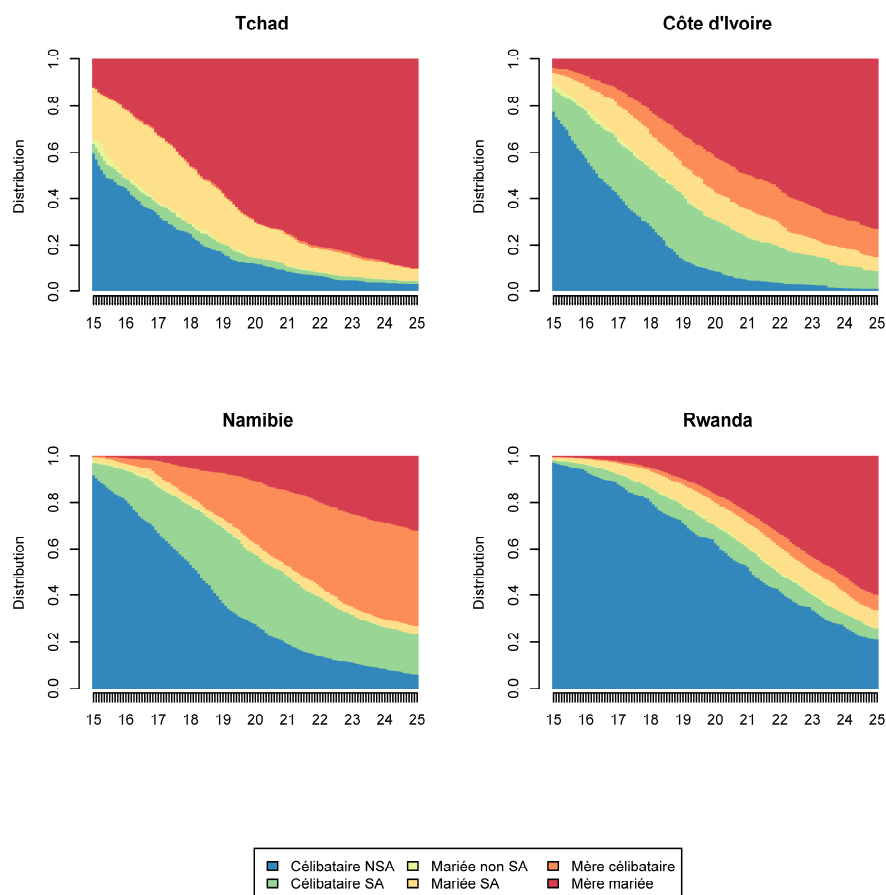


Figure 1 : Distribution entre états des mois vécus par les jeunes femmes de 25-29 ans lorsqu'elles avaient 15-24 ans : enquêtes Tchad 2004, Côte d'Ivoire 2012, Namibie 2007, Rwanda 2010

1. Un premier type de parcours - que nous qualifierons de **général** car il rassemble des trajectoires assez classiques - concerne en moyenne une jeune femme sur cinq dans les différentes enquêtes. Entre 15 et 24 ans, ces jeunes femmes vivent 4 ans comme célibataires non sexuellement actives, un peu moins d'un an comme jeunes mariées sexuellement actives sans enfants, et 4.5 ans comme mères mariées. L'initiation sexuelle se fait majoritairement au sein du mariage, et les quelques mois de sexualité prémaritale renvoient probablement à des situations où les rapports sexuels sont un prélude au mariage. L'âge médian à la première relation sexuelle est concentré autour de 18.8 ans, l'âge médian à la première union suit de près (19.3 ans), et la première naissance survient en moyenne à 20.3 ans. Au moment de l'enquête, c'est-à-dire lorsque ces jeunes femmes ont entre 25 et 29 ans, elles ont eu 2.7 enfants en moyenne.
2. Le second parcours est appelé **entrée en vie sexuelle tardive** et concerne 16% des enquêtées. Il s'agit de jeunes femmes qui restent non actives sexuellement pendant 8 ans en moyenne. Les âges médians à la première union sont très concentrés entre 23 et 24 ans, et les premières naissances surviennent autour de 24 ans. Ce cluster rassemble souvent moins de 10% des jeunes femmes, mais cette proportion grimpe à plus de 30% au Burundi, ainsi qu'au Sénégal et au Rwanda, où il est même le parcours dominant. Il

s'agit d'un groupe comptant à plus de 50% des jeunes femmes vivant en milieu urbain. Au moment de l'enquête (à 25-29 ans), elles avaient donné naissance à moins d'un enfant en moyenne.

3. La **fécondité précoce dans le mariage** caractérise le troisième type de parcours, qui rassemble une jeune fille sur trois. Dans ce groupe, 80% des jeunes femmes donnent naissance avant 18 ans. L'âge médian à la première union, qui dépasse de moins d'un an celui au premier rapport, est concentré autour de 15 ans, et celui à la première naissance varie avoisine 17 ans. Quand elles atteignent 25 ans, ces jeunes femmes ont déjà vécu 8 ans comme mères et épouses. Au moment de l'enquête, elles avaient déjà en moyenne donné naissance à 3.7 enfants. Ce parcours rassemble seulement 6% des femmes au Rwanda et 8% en Namibie, mais il concerne une jeune femme sur deux au Tchad et au Niger. Ce groupe concentre une population vivant en milieu rural (71%). Dans deux enquêtes sur trois, c'est aussi le groupe où la proportion de jeunes femmes sans instruction est la plus élevée (plus de 85% des jeunes filles de ce groupe sont sans instruction au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Niger).
4. Le quatrième parcours correspond à un **contrôle de la fécondité au sein du mariage**. La moitié des jeunes femmes de ce cluster donnent naissance avant 20 ans, mais seulement après une relativement longue période vécue au sein du mariage (4 ans en moyenne). Sur l'ensemble des enquêtes, ce parcours concerne 17% des jeunes femmes. Il est plus fréquemment observé au Mali, en Guinée, au Niger, ou en Sierra Leone. Il s'agit d'un cluster majoritairement composé de jeunes femmes du milieu rural.
5. Le cinquième type de parcours, que nous appelons **fécondité précoce hors mariage**, est caractérisé par une période assez longue vécue en tant que mère célibataire (5.8 ans en moyenne). Ce parcours caractérise surtout trois ensembles de pays : (1) le Congo (13%) et le Gabon (23%), (2) le Liberia (16%) et la Côte d'Ivoire (16%), (3) la Namibie (33%) et le Swaziland (40%). En moyenne, il est plutôt marginal puisqu'il ne concerne qu'une jeune fille sur vingt, et plutôt les jeunes femmes disposant d'un niveau d'instruction élevé. L'âge médian au premier rapport s'élève à 16.8 ans. Il est suivi par l'âge médian à la première naissance (19.2) puis, plus tard, à la première union (24.5 ans). Il s'agit d'un des groupes les plus urbanisés (plus de 50% des jeunes femmes de ce groupe vivent en milieu urbain, contre 28% dans le groupe 3, « fécondité précoce dans le mariage »).
6. Le sixième groupe est lui aussi relativement marginal puisqu'il ne concerne qu'une jeune fille sur dix. Il est dominé par la **sexualité prémaritale** (mais sans fécondité), pendant une période de six ans en moyenne. Ces jeunes femmes disposent plutôt d'un niveau d'instruction élevé, par rapport aux autres groupes. Lors de l'enquête, à 25-29 ans, elles avaient donné naissance à en moyenne 1.2 enfants.

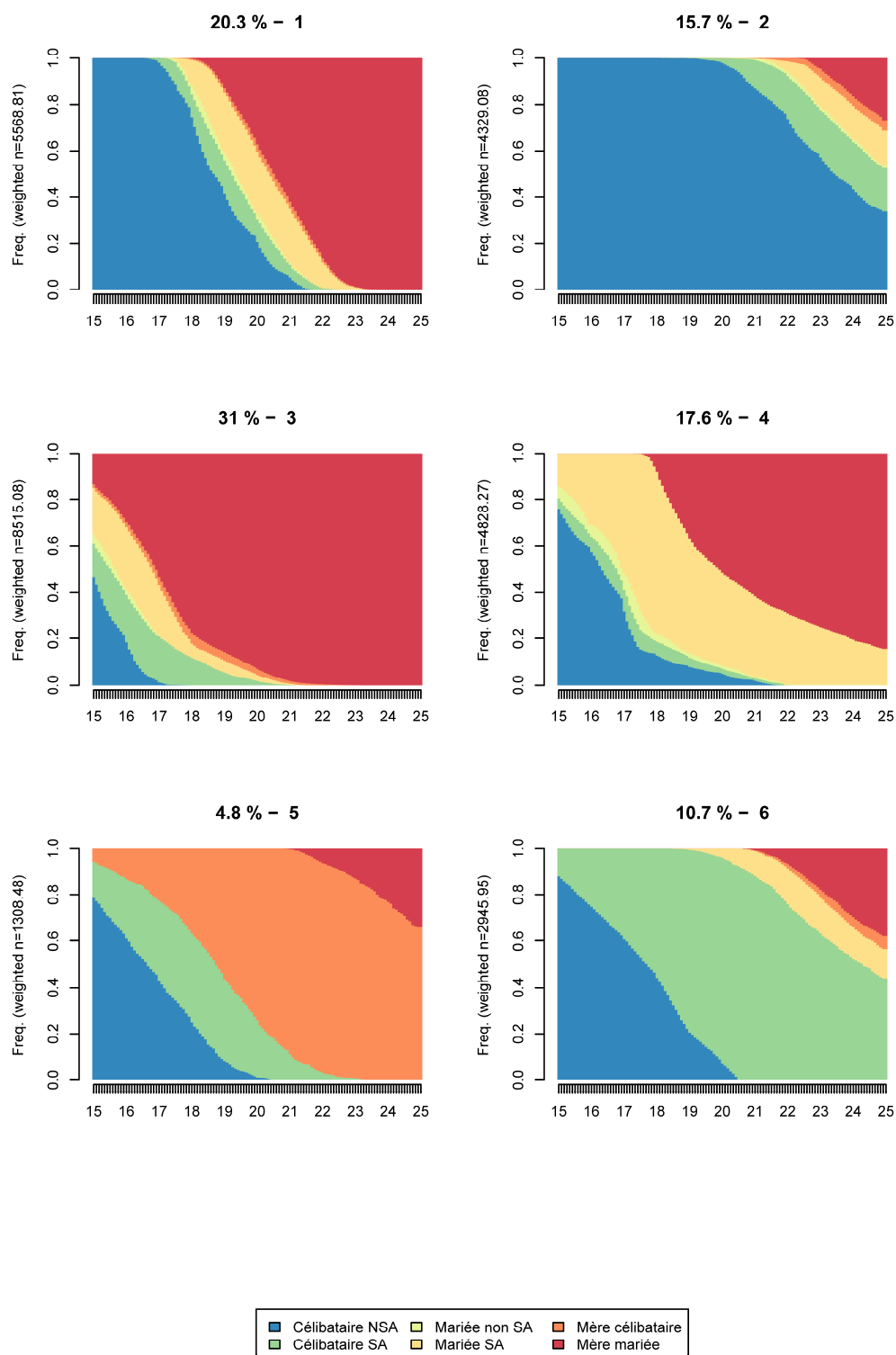


Figure 2 : Distribution des mois vécus dans les différents états selon les groupes, ensemble des enquêtes.

3.3 Répartition régionale des parcours

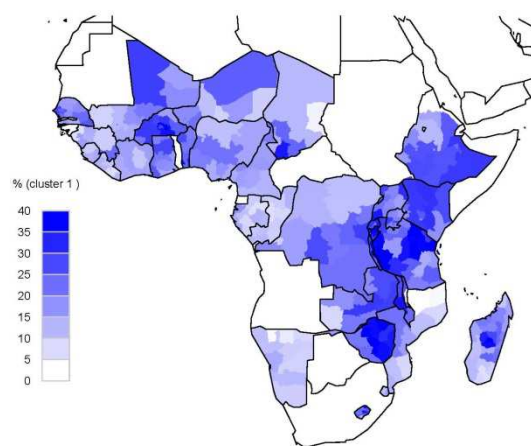
La Figure 3 présente, sous forme de cartes, la répartition des six clusters au sein de chaque région. Ces cartes mettent en évidence certaines continuités régionales.

Le premier cluster (général) est surtout fréquent dans une aire géographique qui part en diagonale depuis les régions du centre et de l'est du Zimbabwe et va jusqu'à l'ouest de l'Ethiopie, en traversant la région centrale du Malawi et la plupart des régions de Tanzanie. En dehors de cette aire géographique, il rassemble aussi une proportion élevée (plus de 30%) de jeunes femmes au Burkina Faso (surtout dans les régions du Centre-est et Centre-sud) et dans les hautes terres malgaches (ancienne province d'Antananarivo).

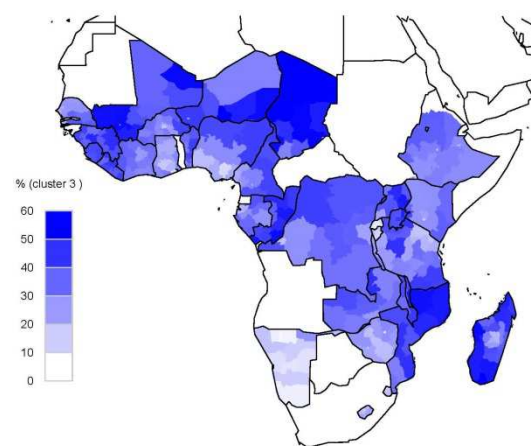
Les régions caractérisées par une entrée en vie sexuelle tardive des jeunes femmes sont nettement plus concentrées dans l'espace. On peut distinguer quatre zones où ces proportions s'élèvent à plus de 30%: (1) le nord-ouest du Sénégal (Saint-Louis, Thiès, Louga et Dakar), (2) le sud du Burundi et l'ensemble du Rwanda, (3) le sud-ouest et sud-est du Nigeria, et (4) le nord de la Namibie. A ces zones, il faut ajouter quelques capitales (Addis Abeba, Harare, Nairobi, Niamey) ainsi que deux plus larges régions contenant des capitales (Khomas qui contient Windhoek, et Greater Accra).

Le troisième cluster (fécondité précoce dans le mariage) est celui qui compte le plus de jeunes femmes (31%) et il est aussi mieux réparti sur l'ensemble du territoire africain. Il rassemble plus de 50% des jeunes femmes au sud-Ouest du Niger (Maradi, Zinder, Diffa) et dans la moitié des régions de son voisin le Tchad, ainsi qu'à l'ouest du Mali (Kayes, Koulikouro et Sikasso). Dans plusieurs régions en Ouganda et au Congo-Brazzaville, ainsi que dans les régions sud-est de Madagascar et dans le nord du Mozambique (Cabo Delgado, Nampula, Zambezia), plus de la moitié des jeunes femmes connaissent leurs premières expériences sexuelles avant 16 ans et leur première naissance autour de 17 ans.

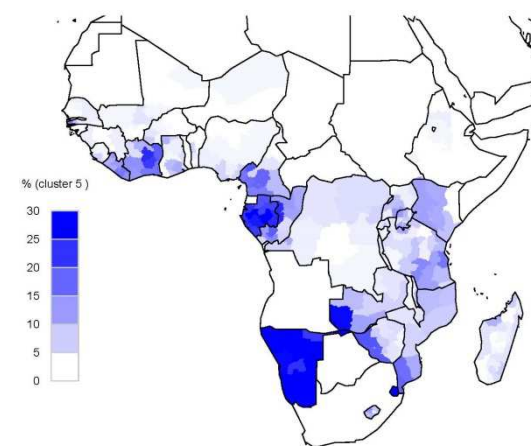
Un gradient Nord/Sud assez prononcé caractérise la répartition régionale du quatrième cluster (contrôle de la fécondité au sein du mariage). En effet, il est surtout observé dans les régions (plutôt islamisées) d'Afrique de l'Ouest qui ne bordent pas directement le Golfe de Guinée : les régions du nord du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Nigeria et du Cameroun, les régions du Sénégal proches de la Guinée ainsi que l'ensemble de la Guinée, l'ouest du Mali (Mopti, Ségou, Gao, ...). Dans plusieurs régions du Niger, du Tchad et de l'Ethiopie, il rassemble plus d'une enquêtée sur quatre. Ailleurs, mis à part quelques exceptions (comme au Mozambique), il concerne moins d'un quart des enquêtées.



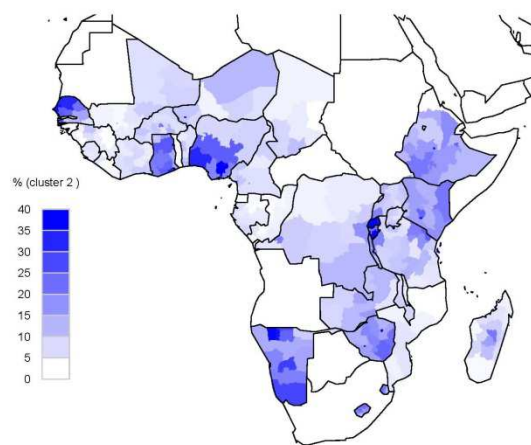
Cluster 1 : Général



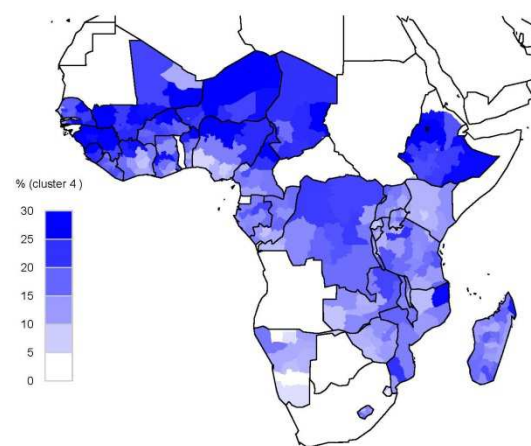
Cluster 3 : fécondité précoce dans le mariage



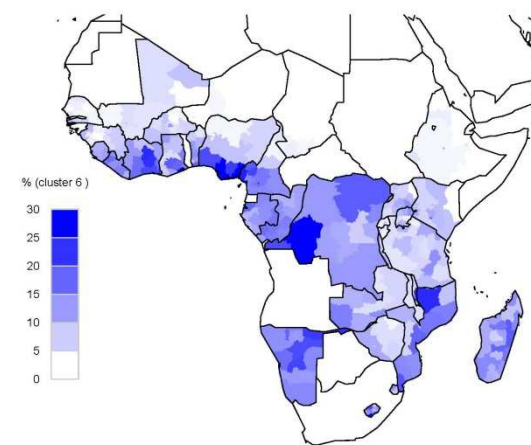
Cluster 5 : Fécondité précoce hors mariage



Cluster 2 : entrée en vie sexuelle tardive



Cluster 4 : contrôle de la fécondité au sein du mariage



Cluster 6 : Sexualité prémaritale

Figure 3 : Proportions des jeunes femmes dans les différents clusters selon les régions

Le cinquième cluster (fécondité précoce hors mariage), est lui aussi très concentré dans quelques zones. A nouveau, la Namibie se distingue par des proportions très élevées de jeunes femmes qui ont leur première naissance cinq à six ans avant de se marier (plus de 30%), mais il s'agit bien d'une caractéristique régionale puisque les régions du Zimbabwe bordant le Botswana (Matebeleland) ainsi qu'une région limitrophe en Zambie, le sud du Mozambique ou le Swaziland sont également bien représentées par ce cluster. L'absence de données récentes au Botswana ne nous permet pas d'évaluer si ce schéma est généralisé dans cette région. Au Gabon, ce cluster regroupe plus d'une enquêtée sur cinq, mais son importance s'étend également dans quelques régions limitrophes au Congo, ou au Cameroun. Enfin, une troisième zone est identifiable dans la partie est de la Côte d'Ivoire et au Liberia (la région du sud-est et la capitale Monrovia).

La répartition du cluster 6 (sexualité prémaritale) résulte logiquement de ce qui a été mentionné plus haut. On relèvera donc simplement la fréquence plus élevée de ce parcours dans les régions d'Afrique de l'Ouest bordant le golfe de Guinée (sud du Nigeria, régions côtières du Cameroun), au Lesotho, ainsi que dans les provinces du Bandundu, Bas-Congo et à Kinshasa au Congo-RDC.

Trois enseignements peuvent être tirés de la lecture de ces cartes. Premièrement, plutôt qu'opposer des grandes régions (ex. Est/ouest), il est nécessaire de travailler à un niveau plus fin, en distinguant au sein même des sous-régions des ensembles relativement homogènes. Par exemple, en Afrique de l'Est, on peut distinguer d'une part le Kenya, la Tanzanie, l'Éthiopie, d'un côté, et de l'autre, le Mozambique, le Malawi, et Madagascar. Deuxièmement, les continuités géographiques traversent les frontières nationales (p.ex. le Golfe de Guinée, caractérisé par la fréquence de la sexualité prémaritale avec contrôle de la fécondité) et partagent certains pays en deux (p.ex. le sud-ouest et le nord-est de la Côte d'Ivoire). Troisièmement, cette approche est utile pour mettre en évidence le caractère atypique de certains « îlots » vis-à-vis des régions voisines (p.ex. le Sénégal ou le Rwanda et Burundi en matière d'abstinence primaire, par exemple).

3.4 Associations entre variations régionales de l'entrée en vie adulte et variables sociodémographiques

Ces variations régionales ne tiennent évidemment pas du hasard, mais il n'est pas aisé de les expliquer à l'aide des données EDS qui ont été utilisées pour les mettre en évidence. Afin de leur donner sens, nous évaluons comment la répartition entre les différents clusters varie d'une région à l'autre, selon certaines caractéristiques de ces régions. Nous retenons pour ce faire quinze variables obtenues à partir de l'outil www.statcompiler.com:

- Quatre variables assez classiques, servent de proxy du développement socio-économique : (1) la proportion de femmes de 15-49 ans qui ont été scolarisées, (2) la proportion de la population vivant en milieu urbain, (3) la proportion de ménages qui disposent d'un raccordement à l'électricité, (4) la proportion d'accouchements qui sont médicalement assistés ;
- Deux variables reflètent l'état d'avancement des régions dans la transition de la fécondité : (5) la proportion de femmes mariées utilisant une méthode de

contraception moderne, et (6) le nombre moyen d'enfants désirés par les jeunes femmes de 20-24 ans ;

- Quatre variables sont relatives au régime matrimonial : (7) la proportion d'hommes en union monogame parmi les hommes mariés, (8) le rapport de masculinité entre 15 et 49 ans - une variable étroitement corrélée à la fréquence de la polygamie (Lesthaeghe et al. 1989), (9) la fréquence de la non co-résidence des enfants avec leurs mères (Page 1989), et (10) l'âge médian à la première union des hommes ;
- Une variable reflète la précocité de l'initiation sexuelle masculine : (11) l'âge médian aux premiers rapports sexuels (calculé à partir des hommes de 25-29 ans) ;
- Quatre variables reflètent l'importance du travail féminin et l'autonomie des femmes dans la sphère domestique : (12) la proportion de femmes mariées qui ont travaillé au cours des 12 derniers mois, (13) la proportion de femmes qui décident de l'allocation de leurs revenus (parmi celles qui gagnent de l'argent en cash), (14) la proportion de femmes qui travaillent dans le secteur agricole, et enfin, (15) la proportion de ménages dont le chef de ménage est une femme.

A titre illustratif, la Figure 4 présente comment la répartition des jeunes femmes dans chaque cluster varie avec la première de ces variables, la proportion de femmes de 15-49 ans ayant été scolarisées. Aux différents points, qui correspondent valeurs observées dans les différentes régions, s'ajoutent des courbes qui sont les répartitions prédites selon les coefficients d'une régression de Dirichlet. On y observe un résultat tout à fait attendu ; l'importance relative des deux clusters les plus « traditionnels » (3 : fécondité précoce dans le mariage et 4 : contrôle de la fécondité au sein du mariage) baisse à mesure que le niveau d'instruction des femmes augmente. Il s'ensuit une hausse de la proportion des jeunes femmes dans les clusters 5 (fécondité précoce hors mariage) et 6 (sexualité prémaritale), et, dans une moindre mesure, dans le cluster 2 (entrée en vie sexuelle tardive). La répartition de la population dans le premier cluster est par contre peu sensible au niveau d'instruction.

Les associations mesurées avec les 14 autres variables sont présentées de façon synthétique dans la Figure 5, uniquement sous forme de répartitions prédites. La plupart des résultats de ces régressions uni-variées vont dans le sens attendu : les groupes 2 (entrée en vie sexuelle tardive), 5 (fécondité précoce hors mariage) et 6 (sexualité prémaritale) sont plus fréquents lorsque les régions sont plus urbanisées et mieux équipées. Corollairement, la proportion de jeunes filles dans les groupes 3 (fécondité précoce dans le mariage) et 4 (contrôle de la fécondité au sein du mariage) se réduit, même si cette baisse n'est pas toujours significative. Les mêmes changements s'opèrent à mesure que la prévalence contraceptive s'élève et que le désir d'enfants diminue. Les variations sont moins marquées en matière de polygamie mais elles vont dans le même sens. De façon moins attendue, la fraction de la population des jeunes filles dans les clusters 5 (fécondité précoce hors mariage) et 6 (sexualité prémaritale) augmente lorsque le rapport de masculinité des adultes augmente, et lorsque la fréquence de la co-résidence des enfants avec leurs mères diminue. Par ailleurs, ces groupes voient leur importance augmenter à mesure que s'élève l'âge à la première union des hommes, tandis que la relation inverse est observée avec l'âge à la première relation sexuelle chez les hommes.

Les clusters 3 et 4 diminuent également en importance à mesure qu'augmente la proportion des femmes qui travaillent, surtout à la faveur du cluster 6 (sexualité prémaritale). Le cluster 2 (entrée en vie sexuelle tardive) est particulièrement bien représenté dans les régions où la part des femmes qui travaillent dans l'agriculture est minimale (<20%), tandis que le cluster 5

(fécondité précoce hors mariage) est surtout typique des régions où plus de 30% des ménages sont dirigés par des femmes (Namibie, partie sud du Zimbabwe, Swaziland).

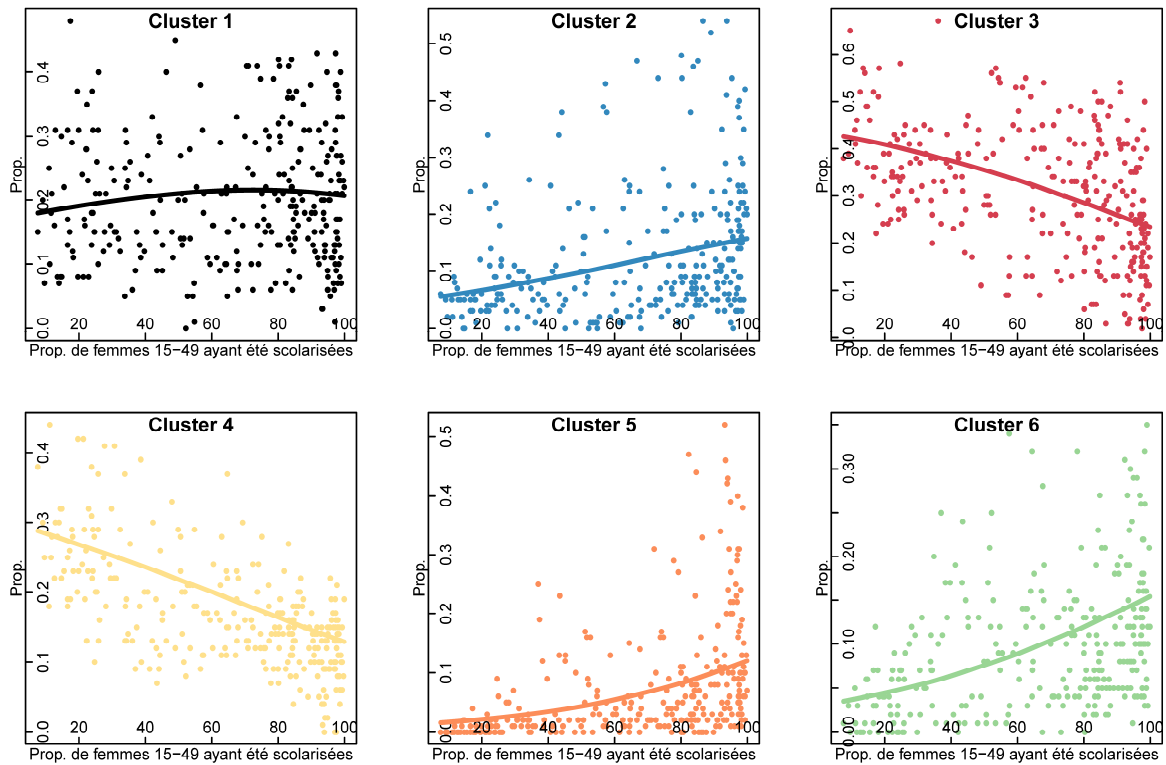


Figure 4 : Proportions de jeunes femmes de 25-29 ans dans les différents clusters (au niveau régional) selon la proportion de femmes de 15-49 ans qui ont été scolarisées dans la région.

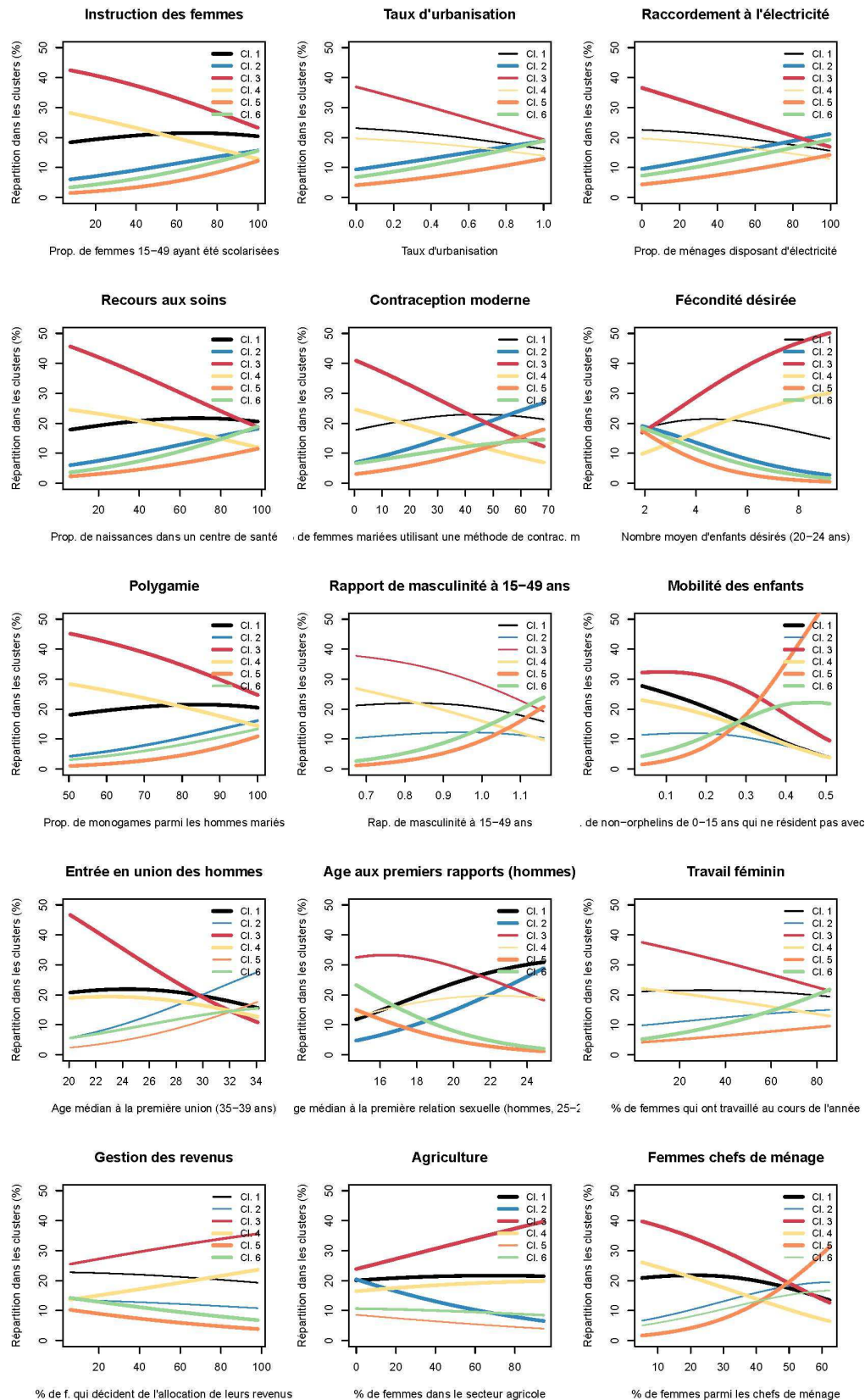


Figure 5 : Proportions de jeunes femmes de 25-29 ans dans les différents clusters (au niveau régional) selon différentes variables socio-démographiques

Conclusion

Initier une vie sexuelle, s'engager dans une première union, concevoir un premier enfant : ces trois événements marquent la période de transition vers la vie adulte. En examinant l'âge auquel ils sont vécus et la séquence dans laquelle ils s'inscrivent, nous avons distingué six types de parcours de vie bien distincts. Ces six types de parcours sont très inégalement répartis entre les régions d'Afrique sub-saharienne analysées ici. Ils rassemblent des jeunes femmes aux profils très différents, notamment en termes d'instruction et d'équipement des ménages.

Cette analyse reste bien entendu assez exploratoire. A partir des données existantes, il serait possible de mieux tenir compte de la complexité des trajectoires de vie, en prenant par exemple en compte la succession des naissances. Cette démarche pourrait également être étendue aux jeunes hommes. Par ailleurs, il conviendrait de prolonger l'analyse en cherchant ensuite à cerner quelles sont les variables qui prédisent le mieux la composition des régions en termes d'appartenance aux différents clusters. Plutôt que de procéder à une analyse multi-variée classique (qui poserait problème en raison de la multi-colinéarité des variables explicatives), une analyse en composantes principales est à envisager, afin de transformer la série de variables corrélées entre elles en un nombre limité d'axes principaux qui ne sont pas corrélés les uns aux autres.

Bien que très exploratoire, cette analyse illustre déjà la grande diversité des parcours de vie des jeunes femmes en Afrique sub-saharienne, et rappelle l'importance de considérer ces parcours comme étant englobés dans des systèmes matrimoniaux et sociaux cohérents.

Références

- A. Abbott. Sequence analysis: new methods for old ideas. *Annual Review of Sociology*, 21: 93–113, 1995.
- Caroline H. Bledsoe and Barney Cohen. *Social Dynamics of Adolescent Fertility in Sub-Saharan Africa*. The National Academies Press, 1993. ISBN 9780309048972. URL http://www.nap.edu/openbook.php?record_id=2220.
- John C. Caldwell. Mass education as a determinant of the timing of fertility decline. *Population and Development Review*, 6 (2): pp. 225–255, 1980. ISSN 00987921. URL <http://www.jstor.org/stable/1972729>.
- John C. Caldwell, Pat Caldwell, and Pat Quiggin. The Social Context of AIDS in sub-Saharan Africa. *Population and Development Review*, 15 (2): 185–234, 1989. ISSN 00987921. URL <http://www.jstor.org/stable/1973703>.
- John C. Caldwell, Pat Caldwell, and I. O. Orubuloye. The family and sexual networking in sub-saharan africa: Historical regional differences and present-day implications. *Population Studies*, 46 (3): pp. 385–410, 1992. ISSN 00324728. URL <http://www.jstor.org/stable/2175286>.
- T. Croft. Date editing and imputation. Demographic and Health Surveys World Conference Proceedings, II: 1337-1356, Columbia, Maryland: IRD/ORC Macro., 1991.
- Valérie Delaunay and Agnès Guillaume. Sexualité et mode de contrôle de la fécondité chez les jeunes en Afrique subsaharienne. In *Santé de la reproduction et fécondité dans les pays du Sud : nouveaux contextes et nouveaux comportements*, pages 211–263. Academia Bruylant ; LPED, 2007. ISBN 978-2-87209-832-3. URL <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010039785>.

- Aoife M. Doyle, Sue Napierala Mavedzenge, Mary L. Plummer, and David A. Ross. The sexual behaviour of adolescents in sub-saharan africa: patterns and trends from national surveys. *Tropical Medicine & International Health*, 17 (7): 796–807, 2012. ISSN 1365-3156. doi: [10.1111/j.1365-3156.2012.03005.x](https://doi.org/10.1111/j.1365-3156.2012.03005.x). URL <http://dx.doi.org/10.1111/j.1365-3156.2012.03005.x>.
- J. Goody. *Production and Reproduction: A comparative Study of Domestic Domain*. Cambridge University Press, 1976.
- V. Hertrich. Nuptialité et rapports de genre en Afrique. Tendances de l'entrée en union, 1950-99. In T Locoh, editor, *Genre et société en Afrique*, pages 281–307. Paris, Ined, Les Cahiers de l'Ined, n° 160, 2007.
- Georgia L. Kaufmann and Dominique Meekers. The impact of women's socioeconomic position on marriage patterns in sub-saharan africa. *Journal of Comparative Family Studies*, 29 (1): 101 – 114, 1998. ISSN 00472328. URL <http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=aph&AN=933283&lang=fr&site=ehost-live>.
- R. Lesthaeghe, G. Kaufmann, and D. Meekers. Les caractéristiques et tendances du mariage. In D. Tabutin, editor, *Population et Société en Afrique au Sud du Sahara*, chapter Les caractéristiques et tendances du mariage, pages 217–239. Editions l'Harmattan, 1988.
- R. Lesthaeghe, G. Kaufmann, and D. Meekers. The Nuptiality Regimes in Sub-Saharan Africa. In R. Lesthaeghe, editor, *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, chapter 6, pages 238–251. Berkeley: University of California Press, 1989.
- M. Maier. DirichletReg: Dirichlet Regression for Compositional Data in R. Research Report Series 125 of the Institute for Statistics and Mathematics, 2014.
- D. Meekers. Sexual initiation and premarital childbearing in sub-saharan africa. *Population Studies*, 48 (1): pp. 47–64, 1994. ISSN 00324728.
- H. Page. Childrearing versus Childbearing: coresidence of mother and child in Sub-Saharan Africa. In R. Lesthaeghe, editor, *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, chapter 6. Berkeley: University of California Press, 1989.
- D. Tabutin and B. Schoumaker. Une analyse régionale des transitions de fécondité en Afrique sub-saharienne. Communication présentée À la XXIV IUSSP General Population Conference, Salvador, Brésil, 18-24 août 2001, 2001.
- United Nations. World Population Prospects: The 2012 Revision. (United Nations publication), 2013.
- E Van de Walle. L'âge au mariage: tendances récentes. In K. Foote, K. Hill, and L. Martin, editors, *Changements démographiques en Afrique subsaharienne*, chapter 4, pages 119–154. Ined, coll. "Travaux et documents", 1996.
- B. Zaba, E. Pisani, E. Slaymaker, and J Ties. Boerma. Age at first sex: understanding recent trends in African demographic surveys. *Sexually Transmitted Infections*, 80 (suppl 2): ii28–ii35, 2004.

Groupe	Répartition des enquêtées de 25-29 ans dans les groupes						Age médian à la première relation sexuelle						Age médian à la première union						Age médian à la première naissance					
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6
Bénin	25.6	10.2	32.7	14.8	1.8	14.9	18.8	22.7	15.4	16.8	17.3	18	19.2	23.5	16.1	17.1	24.2	22.8	20.3	24.5	17	20.1	19.1	23.8
Burkina F.	30.3	8.7	30.7	23.6	1	5.7	18.8	23.2	15.6	17.2	17.1	18.2	18.9	23.2	15.6	17.1	24.3	22.6	20.3	24.2	17	19	18.7	23.3
Burundi	39	32.8	11.5	11.5	2.2	3	19.4	24.7	15.8	17.6	18.1	18.3	19.5	23.3	16	17.3	24.3	22.5	20.6	24.4	17	18.8	20	23.3
Cameroun	14.9	9.3	29.1	19.3	10.3	17.1	18.5	22.6	15.1	16.7	16.7	17.8	19	26.2	15.5	16.8	26.7	25.2	20.1	27.6	16.8	20.1	21.1	26.5
Congo	8.7	7	35.5	14.6	12.7	21.6	18.2	22.6	15.2	16.8	16.6	16.8	19.6	27	17.1	17	25.2	23.7	20.2	29	17.4	20.5	20.1	25.5
Congo DRC	17.6	9.4	33.1	15.7	4.3	19.9	18.7	23.5	15.2	16.3	16.5	16.9	19.4	25.1	16.5	17	28.8	24.2	20.4	27.2	17.4	20.9	26	25.5
Côte d'Ivoire	12.8	8.2	27.7	14.6	15.9	20.8	18.8	22.7	15.1	16.6	16.1	17.2	19.4	23.8	16	17	24.6	23.2	20.2	24.2	16.9	19.8	18.2	23.8
Ethiopie	22.4	17	30.8	26.4	0.9	2.4	19	25.4	14.7	16.3	15.4	18.6	19.1	23.5	14.8	16.3	24.2	22.1	20.4	24.2	16.5	19.8	17.9	24.1
Gabon	8.2	6.5	19.8	16.1	23.4	26	18.6	22.7	15.2	16.8	16.5	17.5	19.7	25.8	17	17	26.6	25.5	20.4	29.1	16.9	21.6	20	27.5
Ghana	18.7	24.7	17.8	15.9	7.1	15.8	18.8	23	15.7	17.2	17.5	18.6	19.3	23.7	16.6	17.1	23	23.7	20.3	24.6	17.2	20.1	18.8	24
Guinée	14.3	4.4	40.7	32.2	2.2	6.3	18.6	22.8	15	15.9	15.6	17.4	18.8	23.2	15.3	16.1	24.4	22.6	20	24.2	16.5	20.1	19	23.5
Kenya	25.9	18.4	27.3	8.9	10.7	8.9	18.9	23.5	15.3	17.4	17.2	17.9	19.8	24.3	16.6	17.2	24.3	23.4	20.4	24.9	17.1	18.7	19.2	23.5
Lesotho	24.2	20.8	16.8	13.9	8.5	15.9	19.2	22.7	15.9	17.3	17.7	18	19.5	23.6	16.9	17.2	24.1	23.2	20.4	24	17.7	19.4	19.2	23.8
Liberia	9.3	1.6	39.4	16.3	16	17.3	18.6	20.8	15.3	16.3	16.5	16.6	19.3	23.4	16.3	16.8	24.8	22.2	20.2	22.8	17.2	20.4	18.2	23.6
Madagascar	23.2	8.4	38.6	15.5	2.4	11.9	18.6	22.8	15.4	17.1	17.5	17.8	19.2	23.6	16.2	17.2	24	22.2	20.1	24.3	17.1	19.1	18.8	23.6
Malawi	29.4	7.6	41.1	15.6	2.3	4	18.8	23.2	15.3	17.1	17.3	17.4	19.1	23.3	16.1	17	24.1	22	20.2	24.1	17.1	18.8	18.4	23
Mali	15	5.2	45.6	29.4	1.5	3.4	18.7	23.3	15	16.4	15.8	16.3	18.9	23.2	15.3	16.4	23.2	22	20.2	24.1	16.5	19.8	18.2	22.8
Mozambique	10.7	3.2	45.9	15.4	9.6	15.2	18.4	21.3	15.1	16.3	15.8	16.7	19.2	23.6	16.2	17	24.2	22.7	20.2	23.9	17	19.8	18.1	23.6
Namibie	7.7	25.8	7.7	6.6	33.3	18.8	18.8	22.5	15.8	17.2	17.6	18.1	20.1	24.7	17.5	17.2	24.7	24.1	20.6	24	17.3	20.6	19.2	24.6
Niger	13.8	6.6	49.7	28.9	0.2	0.8	18.9	24.8	14.8	16.2	16.8	16.4	18.9	23.1	14.7	16	23.8	21.4	20.6	24.2	16.3	19.4	17	24
Nigeria	16	22.2	28.1	17	2.1	14.8	19.1	23.6	15	16.2	17.2	18.2	19.7	24.2	15	16.2	24.7	23.8	20.8	25	16.5	19.8	19.6	24.2
Ouganda	22.2	10.2	42.2	12.6	5.2	7.6	18.8	22.8	15.2	16.9	16.2	17.5	19.3	23.5	15.9	16.9	24.2	22.5	20.4	24.2	16.8	18.8	18.4	23.1
Rwanda	31.4	47.5	5.8	7.9	4.1	3.4	19.8	24.4	15.8	17.4	17.6	17.6	20	23.6	16.1	17.2	24.6	23.8	21.1	24.4	17.2	19.1	19.6	24.2
Sao Tomé	28.4	11.9	35.8	13.8	1.6	8.5	18.6	22.1	16	17.2	18.1	17.7	19.2	24	17.4	17.1	25.2	23.2	19.8	24	17.4	18.8	19.9	23.8
Sénégal	20.6	33	21.6	19.1	2.1	3.6	19.5	25.9	14.9	17.1	17	17.3	19.5	23.9	14.9	17	24.4	22.3	20.8	24.8	16.3	19.5	19.2	23.2
Sierra Leone	10.5	5	40.7	26.8	4.7	12.4	18.8	22.8	14.8	15.7	16.2	16.3	19	23.5	15.5	15.8	24	22.3	20.3	24.2	16.8	20.2	18.8	23.5
Swaziland	12.1	18.8	14.5	4.4	39.7	10.6	18.5	22.2	15.9	17.8	17.2	18.1	20.2	24.3	18.3	17.6	24.4	23.6	19.8	23.2	17.1	20.4	18.7	24.2
Tanzanie	26.3	10.9	31.7	15.2	7.3	8.7	18.8	22.9	15.4	17	16.9	17.2	19.2	23.3	16.4	17.1	24.5	22.3	20.2	24	17.2	19.1	18.8	23.5
Tchad	17.3	6.6	50.2	24.4	0.2	1.2	18.8	22.6	14.6	15.8	15.8	16.8	18.8	23.2	14.8	15.9	25.9	22.7	20.1	25	16.2	19.5	19.8	23.4
Zambie	23	11	34	14.9	8.4	8.7	18.8	22.4	15.4	16.9	16.4	17.2	19.2	24.2	16.3	17.1	24.2	23.5	20.2	23.9	17.1	18.8	18.6	23.9
Zimbabwe	35.3	24	18.9	11.5	5.7	4.7	19.3	23.4	16	17.6	16.8	18	19.5	23.8	16.2	17.2	24.8	23	20.4	24.4	17.2	18.8	18.6	23.4

Tableau 2 : Répartition des enquêtées âgées de 25-29 ans dans les 6 groupes, âges médians à la première relation sexuelle, à la première union et à la première naissance calculés par groupe